



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 12 décembre 2023

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE SUR LA ZONE ARTISANALE LES SAGNES A LA REGION AURA

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Quorum : 12

Secrétaire de séance : Xavier DUBOIS

Étaient présents (20) ou représentés (1) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, François MARQUET représenté par Francis GILBERT, *Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER DOUSSET*, Jean-Paul BOUVIER, Xavier DUBOIS, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT représentée par Arnaud MITORAJ*, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient absents ou excusés (2) :

Julie DURIEZ, Aline TETEVIDE

Vu le budget communal 2023,

Considérant que la zone artisanale Les Sagnes a été la cible de nombreux vols et effractions,

Considérant dès lors qu'un système de vidéoprotection pourrait être de nature à dissuader les personnes malveillantes, voire permettre de les identifier en cas de dommages causés aux biens ou aux personnes.

Considérant que cette zone concentre de nombreuses entreprises du bâtiment et de l'artisanat, ainsi que le centre technique municipal et ses véhicules.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité:

- **De valider** le plan de financement prévisionnel suivant :
- **De dire** que la réalisation consiste en :

- L'installation de 6 caméras de surveillance sur poteaux situés aux trois entrées de la zone artisanale par LELOZ Sécurité.
 - La réalisation des alimentations électriques des caméras depuis le réseau ENEDIS. Tranchées, fourreaux et câblage.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à demander la subvention à la région AURA dans le cadre du projet d'installation à hauteur de 80 % du montant prévisionnel du projet.

Fait à Orcet le : 19 décembre 2023
Signé le : 19 décembre 2023 à Orcet
Publié le : 20 décembre 2023
Transmis le : 20 décembre 2023

Le Maire,



Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.